



## Déclaration de la section UTS-UGTG Saint Martin à propos de la situation du CH Louis Constant FLEMING et du CTE du 29 sept 2015

Camarades, collègues,

Par convocation en date du 12 sept 2015, Monsieur TOUSSAINT Roland, Directeur Général, du Centre Hospitalier Louis Constant FLEMING invite le CTE à donner son avis sur notamment :

- l'EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) « revu et corrigé » 2015,
- la nouvelle organisation des pôles

et bien évidemment il ne fournit aux représentants du personnel aucun document qui leur permettrait de se prononcer valablement sur les questions à l'ordre du jour.

Ainsi donc, nous représentants du personnel, comme d'habitude, nous devons acquiescer les décisions déjà prises et exécutées par le directeur général.

Seulement, nous UTS-UGTG, nous refusons toute invalidation des représentants du personnel, tout mépris envers le personnel, que de telles méthodes confirment.

**Nou pa bamou (bèf) a Toussaint !!**

Et donc, nous ne serons pas présents au CTE du 29 septembre 2015 et ce, d'autant que ce CTE devrait être l'occasion pour nous représentants du personnel et personnel du CH LCF de savoir clairement et définitivement où nous en sommes au plan financier, au plan de l'organisation du travail et des soins, au plan du projet médical, au plan de la certification...

Voilà pour nous l'urgence que bien évidemment M. TOUSSAINT évite de soumettre au débat des instances des représentants du personnel.

Et pour cause, quand par lettre en date du 9 septembre 2015, notre section syndicale s'inquiétait des dysfonctionnements dénoncés par la Chambre Territoriale des Comptes dans son avis du 17 juin 2015, plutôt que de s'emparer des dossiers dénoncés (manque de fiabilité des comptes, refus de certification de l'établissement depuis novembre 2014, pratiques douteuses de Health Destination, PRE 2015-2017 farfelu...) M. TOUSSAINT et quelques-uns de ses acolytes se terrent et essaient de nous faire passer pour des fauteurs de troubles et des menteurs.

Seulement la vérité est têtue puisque finalement dans son courrier du 21 septembre 2015, il reconnaît que le CH LCF est confronté à un :

- Déficit de trésorerie de l'ordre de 12 millions d'euros comportant une dette fournisseur de plus de 4 millions d'euros
- Déficit budgétaire cumulé depuis 2009 de plus de 6 millions d'euros,
- Déficit prévisionnel 2015 de 2,1 millions d'euros

Et que par conséquent, il va falloir que nous fassions des économies sur TOUT notamment près de 4 millions d'euros sur les charges de personnel soit 80 emplois menacés.

Il va falloir également tôt ou tard que nous répondions aux injonctions de l'HAS (Haute Autorité de Santé) puisqu'à ce jour nous n'avons aucune visibilité sur les mesures prises par l'établissement pour lever d'ici la fin de l'année les 11 réserves majeures formulées par l'HAS avant la fin de l'année (circuit du médicament, qualité et sécurité des soins, gestion du dossier patient, cartographie des risques, éthique, respect de la dignité et de l'intimité du patient, gestion des déchets, prise en charge des urgences et des soins non programmés...)

Autant de réserves qui nous obligeraient à arrêter toute activité si nous n'étions pas à Saint-Martin.

Que dire ensuite des malversations connues de tous y compris de l'ARS pratiquées par certains **affairistes** du corps de la direction et du corps médical (EVASAN, INTERREG, prestations DASRI, logiciel OPTIM, prestataire AGFA, Health Destination, Observatoire de Santé, Radiologie)

Ce sont donc, camarades, collègues du CH LC FLEMING, autant de situations dénoncées tant par le rapport d'audit de l'ARS de novembre 2014 que par le rapport de l'HAS de novembre 2014, et enfin par la Chambre territoriale des comptes de juin 2015.

Nous sommes donc très mal. Non seulement nous sommes confrontés à un déficit structurel important avec les conséquences sur la qualité des soins, sur la sécurité des soins, sur nos conditions de travail, nous devons de surcroît supporter l'incompétence, le laxisme, et le mépris de la Direction.

Bien sur, certains d'entre nous, plutôt que de réclamer que cet hôpital exerce totalement ses obligations et ce à tout niveau, entretiennent et se laissent piéger par des conflits entre les agents, par la division et la défiance, (**yon pè lot**).

Jodi la, ce sont les cadres que la Direction a décidé de dékatyé et dékadwé à l'occasion du redécoupage hasardeux des pôles et par le **sabotage** de la Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico Techniques

## **Nou pa dakô**

Nous, UTS UGTG, appelons le personnel à se rassembler, à s'unir, de façon à ce que collectivement ansanm ansanm nous exigeons que l'ARS et la Collectivité de Saint Martin répondent à nos revendications :

- Elaboration du projet d'établissement (projet médical, projet social, projet d'investissement, GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)
- Attribution de crédits nécessaires à la permanence du service public de santé
- Mise en place d'un contrôle de gestion
- Révision de l'organisation du travail dans tous les services (détermination et attribution des effectifs cibles, harmonisation de la gestion du temps de travail, élaboration et mise à disposition de plannings équilibrés et équitables, attribution de tous les repos dûs, examen des conditions de mise en œuvre du logiciel *Clepsydre*)
- Arrêt immédiat du redécoupage des pôles et de l'ingérence autoritariste de la CME dans l'organisation administrative

- Révision des carrières des personnels de la catégories C dans toutes les filières
- Négociation d'un plan de formation accessible à tous
- Analyse et évaluation des conséquences du passage en 12h sur la qualité de service, au plan psychosocial et la santé des agents
- Engagement des travaux de réfection et de mises aux normes dans tout l'établissement singulièrement dans les services de soins
- Bilan financier et organisationnel de l'externalisation de la buanderie
- Respect des instances

Voilà, camarades, collègues du Centre Hospitalier Louis Constant FLEMING, nos positions et notre combat.

Nous vous invitons tous à faire circuler cette déclaration, à en discuter.

**Nou pa brak nou pa makak**

L'hôpital de Saint-Martin doit vivre !!

**Ansanm nou ka lité ansanm nou ké gannyé**

Saint-Martin, le 28 septembre 2015  
La section UTS-UGTG Saint-Martin